

Les outils des Réseaux Précarité Santé Mentale

- Les **stages croisés** : opportunité de faire un stage d'immersion de courte durée (un jour à une semaine maximum) chez un partenaire du Réseau Précarité Santé Mentale.
- Des **fiches de présentation** des structures faisant partie des réseaux (missions, coordonnées, horaires d'ouverture, personne-contact...).
- Des **informations communes**
- Un **site internet** : www.rpsm5962.org
Sur le site sont téléchargeables les comptes-rendus de réunions, les fiches de présentation de structures... On y trouve des informations sur la coordination régionale ou sur des événements locaux ou régionaux.
NB : l'accès au site internet est sécurisé par un identifiant et un mot de passe.

Vous êtes professionnel, concerné par le réseau ?

Vous souhaitez une information ou contacter les référents des réseaux ?

Rapprochez vous du secrétariat régional :

03 20 10 23 28

mwaultre@epsm-lille-metropole.fr

www.rpsm5962.org

Les Réseaux Précarité Santé Mentale sont soutenus et financés par l'Agence Régionale de Santé



Conception service communication EPSM Lille-Métropole

RESEAUX PRECARITE SANTE MENTALE

Une collaboration efficace entre les acteurs de l'intervention sociale et de la santé mentale



Réseaux Précarité

Santé Mentale



Les Réseaux Précarité Santé Mentale

Les Réseaux Précarité Santé Mentale sont des groupes de professionnels travaillant dans des services sociaux, médico-sociaux ou en santé mentale ; mais également justice, logement...

Chacun est confronté au même public présentant des problématiques et situations toujours plus complexes. Face à cette précarité et à la souffrance psychique, les établissements, structures et dispositifs décident de s'engager dans une démarche de connaissance mutuelle dont les objectifs sont :

- Le repérage des acteurs du territoire
- La connaissance du fonctionnement des services
- L'amélioration des orientations, des prises en charge et accompagnements des usagers
- La garantie d'une continuité des soins et de l'accompagnement socio-éducatif,
- L'information des professionnels de première ligne,
- L'amélioration des collaborations,
- Le développement des actions communes,
- La mutualisation des compétences,
- L'analyse des situations complexes respectant éthique et secret professionnel

Historique des Réseaux Précarité Santé Mentale

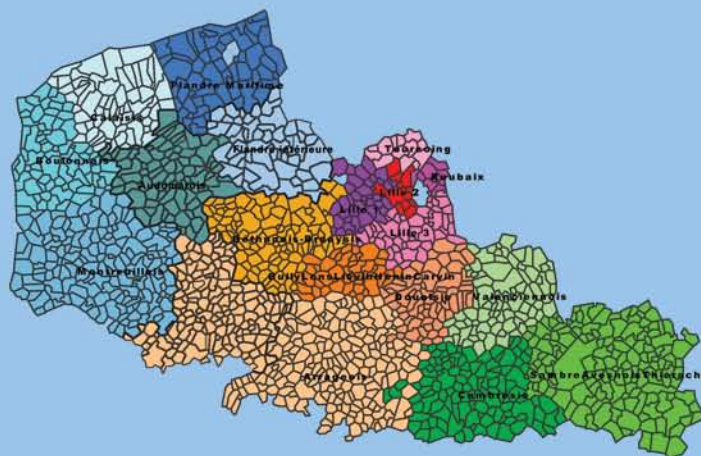
La création des Réseaux Précarité Santé Mentale a pour origine la conduite d'une formation-action au niveau de chaque arrondissement réunissant professionnels du secteur psychiatrique et de l'insertion sociale. Dans les conclusions de ces informations-actions apparaissait clairement une forte demande des structures de terrain de poursuivre le travail commun à travers un dispositif pérenne. Les Réseaux Précarité Santé Mentale ont été progressivement mis en place entre 2005 et 2007 à travers la signature de chartes constitutives.

Le projet a prévu une représentation à tous les échelons des secteurs de la précarité et de la santé mentale : au niveau du pilotage, de la coordination et de l'animation en binômes.

L'ingénierie de projet a été découpée en plusieurs phases :

- Lancement avec inscription dans le PRAPS (programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins)
- Les territoires sont déterminés, les chargés de mission nommés ; organisation des informations de groupes
- Mise en place des stages croisés : professionnels du social en structure sanitaire et réciproquement
- Formation des binômes, constitution et formalisation de convention validant l'existence de 16 réseaux

Aujourd'hui 16 réseaux du Nord - Pas-de-Calais mènent des actions, élaborent des outils, mutualisent les compétences, optimisent les collaborations,...



Le secteur social, avec ou sans hébergement

Les secteurs de psychiatrie et santé mentale

La justice

La réinsertion professionnelle

Les équipes mobiles de santé

Les PASS

Les bailleurs sociaux

Les services du Département

La prévention

Fonctionnement des RPSM

Les réseaux se réunissent quatre fois par an environ, dans l'une des structures membres du réseau.

Chaque structure est représentée par un (ou plusieurs) professionnel(s) chargé(s) de porter les préoccupations de leur service dans le cadre des réunions. Le professionnel est invité à être relais des échanges et de l'activité du RPSM auprès de son équipe (par exemple dans le cadre des réunions d'équipe). Des groupes de travail thématiques peuvent se constituer ponctuellement. Ils sont animés par un binôme d'animation local : deux professionnels volontaires, l'un issu du champ de la santé mentale et l'autre issu du champ social.

Les réseaux s'inscrivent dans une dynamique régionale impulsée par l'Agence Régionale de Santé : il existe 16 Réseaux Précarité Santé Mentale dans la région Nord - Pas-de-Calais. A ce titre, ils bénéficient d'une coordination régionale ; deux chargés de missions à mi-temps, exerçant à l'EPSM Lille-Métropole (versant santé mentale), et à la FNARS (versant social) ; ainsi qu'un mi-temps de secrétariat.

Un comité de pilotage se réunit régulièrement à l'Agence Régionale de Santé afin d'effectuer des points d'étape.